

À la suite des évaluations finales régulières et de reprise 2017-2018 (SANS cours préparatoires)

(Session Automne et Session Hiver)  
(100 points) - Ensemble des évaluations (notées et finale)

Note de passage  $\geq 60,00\%$

Université	Nombre Étudiants	E < 60	R $\geq$ 60	Taux de réussite (%)
Sherbrooke	125	18	107	85,60%
Montréal	285	58	227	79,65%
Laval	156	36	120	76,92%
UQAM	87	21	66	75,86%
McGill	68	17	51	75,00%
Ottawa	91	34	57	62,64%

À la suite des évaluations finales régulières et de reprise 2017-2018 (AVEC cours préparatoires)

(Session Hiver)  
(100 points) - Ensemble des évaluations (notées et finale)

Note de passage  $\geq 60,00\%$

Université	Nombre Étudiants	E < 60	R $\geq$ 60	Taux de réussite (%)
McGill	3	0	3	100,00%
Sherbrooke	102	7	95	93,14%
Laval	61	11	50	81,97%
UQAM	41	9	32	78,05%
Montréal	70	16	54	77,14%
Ottawa	44	12	32	72,73%

Notes

Sont exclus de ces statistiques :

- les étudiants visés par les art. 15, 34 ou 35 du Règlement sur la formation professionnelle des avocats
- les étudiants en provenance du Comité des Équivalences du Barreau du Québec

Il faut lire et interpréter ces statistiques avec prudence compte tenu du fait que le nombre d'étudiants pour chacune des universités n'est pas nécessairement le même; il peut varier considérablement d'une université à l'autre. Cette variable peut avoir une influence plus ou moins importante sur le taux de réussite.